



# INSTAURER UN RÉGIME D'ASSURANCE-EMPLOI INCLUSIF, ÉQUITABLE ET RÉSILIENT POUR LES TRAVAILLEUSES ET LES TRAVAILLEURS AU CANADA

## RECOMMANDATIONS FÉDÉRALES, DÉCEMBRE 2021

La pandémie de COVID-19 continue de mettre à mal de nombreux secteurs de l'économie canadienne et place les travailleuses, les travailleurs et leurs familles dans une situation précaire tout en révélant au grand jour l'étendue des lacunes du programme actuel d'assurance-emploi (AE). Pire encore, les mesures temporaires d'assurance-emploi et de soutien du revenu sur lesquelles comptaient des millions de travailleuses et de travailleurs mis à pied viennent tout juste de prendre fin.

Unifor, qui représente 315 000 travailleurs dans tous les secteurs de l'économie canadienne, demande au gouvernement fédéral de tirer parti des enseignements de la pandémie et de s'efforcer de mettre en place un programme d'assurance-emploi accessible, équitable et résilient pour tous les travailleurs du Canada.

### ÉVOLUTION DE L'AE : COMMENT EN SOMMES-NOUS ARRIVÉS LÀ ?

L'incapacité du régime d'assurance-emploi à faire face à un afflux massif de demandeurs dans un contexte de crise économique ne constitue pas une surprise pour les syndicats et les groupes communautaires. Au fil des ans, d'innombrables rapports ont examiné le fonctionnement (et les lacunes) de l'AE, tout en formulant des recommandations concrètes sur les façons d'améliorer les protections offertes par le régime et le renforcement de son arrimage aux réalités d'un marché du travail de plus en plus précaire.

Les problèmes de l'assurance-emploi que nous constatons aujourd'hui sont le résultat direct des politiques qui ont été instaurées dans les années 1990. Ces changements étaient fondés sur de fausses allégations selon lesquelles les travailleuses et travailleurs abusaient du système et sur la croyance idéologique voulant que de généreuses prestations de chômage dissuadent les gens de trouver du travail.

Ces transformations néfastes du programme comprenaient :

- la coupe dans le montant des prestations et la réduction de leur durée ;
- le retrait des contributions financières fédérales ;
- des conditions d'admissibilité et d'inscription plus rigoureuses, avec notamment la suppression de l'admissibilité aux prestations pour les personnes quittant volontairement leur emploi ;
- la récupération des prestations pour les demandeurs récurrents, les bénéficiaires de l'aide sociale ou les personnes ayant plusieurs emplois ; et
- une refonte de l'image du programme d'assurance-chômage en assurance-emploi.

Sans surprise, les taux de couverture de l'assurance-emploi ont chuté, passant de 80 % en 1990 à 44,5 % en 2008. Avant la pandémie, seulement 40 % des travailleuses et travailleurs sans emploi au Canada, en moyenne, recevaient des prestations d'assurance-emploi — presque le même taux de couverture que lorsque le programme a été lancé il y a plus de 80 ans.

À partir de 2016, des changements mineurs ont été introduits par le gouvernement libéral, mais de nombreux problèmes structurels perdurent encore aujourd'hui.

### REBÂTIR EN MIEUX

En juin 2020, Unifor a publié un ambitieux document de politique publique intitulé La feuille de route d'Unifor pour une relance économique équitable, inclusive et résiliente, qui a servi de base à la campagne nationale du syndicat intitulée Rebâtir en mieux. Alors que le gouvernement fédéral cherchait à soutenir la relance économique suite aux ravages de la pandémie, Unifor voulait s'assurer que les décideurs publics profitent de cette occasion pour bâtir une économie qui améliore la qualité et le niveau de vie de tous les Canadiens et qui protège mieux les travailleuses et travailleurs lors de toute crise économique future. Plus récemment, en juin 2021, Unifor a publié un rapport sur la campagne Rebâtir l'assurance-emploi intitulé Instauration d'un régime d'assurance-emploi inclusif, équitable et résilient pour les travailleuses et les travailleurs au Canada, qui exhorte le gouvernement à apporter des changements importants au programme d'assurance-emploi et présente des recommandations concrètes visant à élargir l'admissibilité et à améliorer les prestations et l'administration.

## RECOMMANDATIONS

Le rapport d'Unifor : Instauration d'un régime d'assurance-emploi inclusif, équitable et résilient pour les travailleuses et les travailleurs au Canada, contient 24 recommandations politiques sur l'élaboration d'un meilleur programme d'assurance-emploi. En voici quelques-unes, tirées de ce rapport complet :

### CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ À L'ASSURANCE-EMPLOI

Unifor recommande au gouvernement fédéral d'améliorer l'accessibilité par les moyens suivants :

- en remplaçant la norme variable d'admissibilité (NVA) par une norme d'admissibilité normalisée de 360 heures dans l'ensemble du Canada et en fondant les heures et la durée d'admissibilité des demandes existantes sur la période la plus favorable;
- en améliorant l'accès à l'assurance-emploi pendant les conflits de travail, notamment en offrant des prestations aux travailleuses et aux travailleurs pendant un lock-out et en supprimant la règle restrictive du retour à la normale de l'activité de production et de la main-d'œuvre à 85 %; et
- en éliminant toutes les exclusions pour avoir quitté un emploi afin de reprendre des études ou de s'occuper de responsabilités familiales et retirer l'exclusion pour avoir été renvoyé ou avoir démissionné.

---

## Recommandations fédérales

### BONIFIER LES PRESTATIONS D'Æ

Unifor recommande au gouvernement fédéral d'améliorer les prestations en :

- garantissant un plancher minimal de prestations d'assurance-emploi de 500 dollars par semaine ;
- augmentant le taux de remplacement du revenu à 75 % de la rémunération antérieure, contre 55 % actuellement ;
- éliminant la limite de 50 semaines pour les prestations spéciales et les prestations de chômage combinées et étendre la période de référence et de prestations à au moins 104 semaines ; et
- prolongeant la durée des prestations de l'assurance-emploi à 50 semaines dans toutes les régions à travers le pays.

### AMÉLIORER L'ADMINISTRATION DU RÉGIME D'ASSURANCE-EMPLOI

Unifor recommande au gouvernement fédéral d'améliorer l'administration en :

- rétablissant les agents de liaison régionaux du régime de l'Æ ;
- révisant le financement du programme d'assurance-emploi et rétablir les contributions fédérales ; et
- accordant la priorité au financement des centres d'aide aux chômeurs et instituer un financement de base pluriannuel.

**Pour une liste complète des recommandations d'Unifor en matière d'Æ, veuillez consulter notre rapport complet sur les politiques: [rebatirenmeieux.unifor.org/AE](http://rebatirenmeieux.unifor.org/AE)**

